

Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial au produit phytopharmaceutique **NUCOP HI BIO WG**

de la société *Albaugh TKI d.o.o*

enregistrée sous le *n°2020-1770*

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom **COPACABANA HIBIO**.

Pour le directeur général et par délégation
La directrice des autorisations
de mise sur le marché

Marie-Christine de GUENIN

Informations générales sur le produit	
Noms du produit	NUCOP HI BIO WG MEXIRAM COPREN HI BIO WG COPACABANA HIBIO
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	Albaugh TKI d.o.o Grajski trg 21 SI-2327 Race Slovénie
Formulation	Granulé dispersable (WG)
Contenant	200 g/kg - cuivre de l'hydroxyde de cuivre
Numéro d'intrant	2060559
Numéro d'AMM	2090135
Fonction	Bactéricide
Gamme d'usage	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 09/06/20

Pour le directeur général et par délégation
La directrice des autorisations
de mise sur le marché



Marie-Christine de GUENIN